



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1395

Lyon 3e - Approbation de la gratuité de la mise à disposition d'un terrain clos de 95 m2 à usage de jardin partagé sis 246 rue Duguesclin consentie à l'association " Vol'terre Part-Dieu" – EI 03049

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : M. HUSSON Nicolas

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 DECEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 DECEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DE LAURENS (pouvoir à Mme DUBOT), M. VIVIEN (pouvoir à Mme PRIN), M. EKINCI (pouvoir à Mme DUBOIS BERTRAND), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), Mme CABOT (pouvoir à M. REVEL), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1395 - LYON 3E - APPROBATION DE LA GRATUITÉ DE LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN CLOS DE 95 M2 A USAGE DE JARDIN PARTAGE SIS 246 RUE DUGUESCLIN CONSENTIE A L'ASSOCIATION " VOL'TERRE PART-DIEU" – EI 03049

(DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 1 décembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire d'un terrain clos à usage de jardin de 95 m² situé 246 rue Duguesclin à Lyon 3^{ème}, de référence cadastrale AO149, répertorié sous le numéro d'ensemble immobilier 03 049 et appartenant à son domaine public.

La Mairie du 3^{ème} arrondissement de Lyon est devenue gestionnaire de ce bien public par délibération de transfert des équipements de proximité du Conseil municipal en date du 27 mai 2021.

Afin de promouvoir la pratique du jardinage dans le 3^{ème} arrondissement de Lyon dans le respect de l'environnement et de contribuer à la dynamique sociale du quartier, la Mairie d'arrondissement a souhaité mettre à disposition le terrain susmentionné au profit de l'association « Vol'Terre Part-Dieu », par délibération du Conseil d'arrondissement du 30 novembre 2021.

Cette mise à disposition prend effet à compter 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 3 ans jusqu'au 31 décembre 2024.

La convention d'occupation temporaire pourra faire l'objet d'une reconduction expresse à la demande du Preneur par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de six mois avant son échéance.

Compte tenu des objectifs d'intérêt général du projet tendant au développement des activités de jardinage, il vous est proposé d'accorder la gratuité de cette mise à disposition sur le fondement de l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Il est précisé, en outre, que la valeur locative annuelle dudit terrain a été évaluée par la Direction centrale de l'immobilier à 570 euros.

Vu l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération n° 2021/880 en date du 27 mai 2021 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Urbanisme - Nature en ville - Sécurité ;

Vu le rectificatif déposé sur l'Espace élu-es :

a) - Dans LE TITRE :

- lire :

« Lyon 3e - Approbation de la gratuité de la mise à disposition d'un terrain clos de 95 m2 à usage de jardin partagé sis 246 rue Duguesclin consentie à l'association « **Vol'terre Part-Dieu** » – EI 03049 »

- au lieu de :

« Lyon 3e - Approbation de la gratuité de la mise à disposition d'un terrain clos de 95 m2 à usage de jardin partagé sis 246 rue Duguesclin consentie à l'association « **Quartier Vol'terre Part-Dieu** » – EI 03049 »

b) - Dans l'EXPOSE DES MOTIFS :

- lire :

« Afin de promouvoir la pratique du jardinage dans le 3ème arrondissement de Lyon dans le respect de l'environnement et de contribuer à la dynamique sociale du quartier, la Mairie d'arrondissement a souhaité mettre à disposition le terrain susmentionné au profit de l'association « **Vol'terre Part-Dieu** », par délibération du Conseil d'arrondissement du 30 novembre 2021. »

- au lieu de :

« Afin de promouvoir la pratique du jardinage dans le 3ème arrondissement de Lyon dans le respect de l'environnement et de contribuer à la dynamique sociale du quartier, la Mairie d'arrondissement a souhaité mettre à disposition le terrain susmentionné au profit de l'association « **Quartier Vol'terre Part-Dieu** », par délibération du Conseil d'arrondissement du 30 novembre 2021. »

DELIBERE

- 1- La gratuité de la mise à disposition d'un terrain clos à usage de jardin de 95 m² situé 246 rue Duguesclin à Lyon 3^{ème}, aux conditions sus évoquées, est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à procéder à l'exécution de la présente délibération.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET